Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID: 014-211404371-20231213-DELIB_2023_135-AR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

07/12/2023

AFFICHEE LE:

07/12/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE: 28

PRÉSENTS: 24

VOTANTS: 26

DATE D'AFFICHAGE
DE LA LISTE
DES DÉLIBERATIONS

14 décembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le 13 décembre, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS: Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS: Sylvain GIRODON, Chantal HENRY

PROCURATIONS: Thierry TAVERNEY À Didier FLAUST, Fabienne KACZMAREK À

Hélène BURGAT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT

DELIBERATION N° DELIB/2023/135

RAPPORTEE PAR: Madame Josiane MALLET

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID: 014-211404371-20231213-DELIB_2023_135-AR

Le budget annexe Transport pour l'année 2024 s'équilibre de la façon suivante :

En section de fonctionnement :

Recettes: 87 000,00 €Dépenses: 87 000,00 €

En section d'investissement :

Recettes: 305,00 €Dépenses: 305,00 €

Par conséquent,

Après s'être fait présenter la maquette du budget primitif 2024 du budget annexe Transport, Après consultation de la Commission des Finances, moyens généraux et commande publique du 6 décembre 2023,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- D'APPROUVER le budget primitif 2024 du budget annexe Transport,
- D'AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte se rapportant à ce dossier.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	23	M. BOHERE M. JEANNE Mme VASTEL	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, Pour extrait conforme,

La Maire, **Hélène BURGAT**